

Liste d'aptitude de C en B - Accès à Contrôleur 2e classe des Finances
Publiques (publié le 28/07/2011)

L'appel de candidature est parue sur Ulysse. Les demandes écrites devront parvenir à la DGFIP, par la voie hiérarchique, avant le 14 septembre 2011.

N.B. - nouveauté pour les candidats Gestion Publique : ils ne recevront plus de lettre individuelle d'appel de candidature.

N'oubliez pas de confier vos dossiers aux représentants F.O.-DGFIP du Nord.

ATTENTION : les promus au corps des contrôleurs ex-DGCP bénéficient de la garantie de maintien au département (droit au retour), mais les promus ex-DGI continuent à faire une demande de mutation nationale avec un risque d'affectation d'office et l'impossibilité de retour si le département est fermé.

F.O.-DGFIP est le seul syndicat à revendiquer le droit au retour pour les deux filières, au titre d'une véritable harmonisation par le haut.

F.O.-DGFIP est **POUR** la promotion interne, **POUR** la liste d'aptitude comme voie d'accès au corps supérieur. Le DROIT AU RETOUR favorise cette promotion interne.

ATTENTION aussi : l'avis favorable à une promotion formulée par le directeur à l'issue de la CAPL n'implique pas automatiquement inscription sur la liste d'aptitude élaborée au plan national après comparaison de toutes les candidatures et avis de la CAPN ! Cela est un changement pour les ex-DGCP. Notamment, les personnels inscrits en fin de liste et non promus en 2012 ne seront plus retenus prioritairement en 2013 même si leur manière de servir est confirmée.

En pièces jointes vous trouverez la note de la DG et à toutes fins utiles, un modèle de lettre de candidature.